

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 avril 2026

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

17-04-2026-04

Date de convocation le 12/04/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 00
Votants : 15

Le dix-sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, LOQUET Patricia, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, LAMASOU Bernard, HILLOU Hervé, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'article 1650 A du Code Général des Impôts prévoit la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour les établissements publics de coopération intercommunale qui se substitue à la commission communale des impôts directs en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Cette commission intercommunale est composée de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants. Ceux-ci sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques à partir d'une liste établie par la Communauté de Communes comportant vingt noms pour les commissaires titulaires et vingt noms pour les commissaires suppléants.

La commune étant appelée par la Communauté de Communes de Lacq à désigner son commissaire, Monsieur le Maire demande aux candidats éventuels de se faire connaître.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DÉSIGNE M. CLAVÉ Jacques pour être proposé à la Communauté de Communes de Lacq en tant que Commissaire dans la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

PREND acte de ces nominations.

ADOpte à la majorité des membres présents ou représentés

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance